

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



Grande Culture - Fourrage n° 4 – 09 Septembre 2021



SOMMAIRE

**A RETENIR
SUIVI MAIS
SUIVI LUZERNE**

ANIMATEUR FILIERE :
GRPF

Rédacteurs :
Yvan MAINER DIESTE
Guillaume SCARTABELLI



Structures partenaires :
CA2B,

Directeur de publication :
Jean François SAMMARCELLI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
Route du Stade
20215 VESCOVATO
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.corse.chambres-agriculture.fr>



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.

A retenir

Sur la base des observations réalisées entre le 1^{er} et le 31 août 2021.

Maïs :

Situation des semis : grain dur pour les semis précoces et 50% d'humidité du grain pour la parcelle la plus tardive du réseau.

Sésamies : 3 papillons capturés sur les parcelles du réseau.

Pyrales : 2 papillons capturés sur les parcelles du réseau.

Héliothis : 3 papillons capturés sur les parcelles du réseau.

Adventices : présence de datura, chénopode blanc, carex, sétaire glauque, sorgho d'Alep, pourpier maraicher, chardon, chiendent, amarante, glouteron, panic ...

Luzerne :

Les parcelles sont en pleine production avec des coupes régulières (environ 1 par mois)

LEV : Bien que toutes les plantes présentent des symptômes du virus, l'intensité de celui-ci n'influence pas la récolte.

Pseudopeziza et Pepper spot: Les maladies sont présentes et bien visibles : feuilles touchées dans la partie inférieure des plantes et apparition de taches dans la partie supérieure. Cependant l'attaque reste faible.

Mais

Pour la période du 1^{er} au 31 août, 4 parcelles de maïs ont été observées dans le cadre du réseau BSV Région Corse.

- **Stade phénologique**

Les semis les plus précoces du réseau sont au stade de **grain dur** (la récolte va intervenir début septembre) et la plus tardive au stade **50% d'humidité du grain**.

- **Pyrale du maïs - *Ostrinia nubilalis***

Biologie : Cf. BSV 1 (mai 2021)

Observation : Des symptômes caractéristiques ont été observés dans toutes les parcelles observées. Le piégeage a permis de capturer que **2 papillons**, le pic de vol étant passé le mois dernier. D'après nos observations, les dégâts ne sont pas conséquents sur la culture.

Évaluation du risque : La mauvaise gestion des résidus de culture l'année N-1, combinés aux fortes températures durant la nymphose, un hiver sec et l'absence de températures négatives du sol sont des conditions favorables au développement des pyrales.

La pyrale est susceptible de provoquer des dégâts directs comme des baisses de rendement (baisse du Poids de Mille Grains, casse des tiges, casse des pédoncules, etc.). Lorsque la seconde génération de pyrale se développe sur les épis, elle peut créer des portes d'entrée au Fusarium de la section liseola, responsable de la production des fumonisines. Les conséquences en termes de qualité sanitaire peuvent être importantes.

A ce jour pas assez de capture pour définir un pic de vol. Les dégâts restent relativement faibles dans les parcelles du réseau. Il est nécessaire de rester vigilant jusqu'à la récolte.

Gestion du risque :

- **Solutions préventives** : le broyage fin des cannes de maïs, que l'on soit en monoculture de maïs ou en maïs assolé, va diminuer la population de larves sésamie présente à l'automne de l'ordre de 70 à 80%. Les larves de sésamie sont très sensibles au froid, les températures négatives au sol tuent les larves. Les pluies et températures douces entraînent de façon significative des développements de pathogènes sur les larves diapausantes. Les mesures prophylactiques (ex : favoriser la rotation des cultures, réaliser un travail du sol et un broyage fin des résidus, drainer les parcelles à risque, favoriser la présence d'auxiliaires en installant des haies, des nichoirs, etc.) réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle. Dans la mesure du possible, la lutte doit être collective. Favoriser la préservation des auxiliaires : **Tachinaire** et **Trichogrammes**. Les trichogrammes sont des hyménoptères parasitoïdes d'œufs de papillons. L'espèce commercialisée pour la lutte biologique contre la pyrale du maïs est *Trichogramma maidis* ou *brassicae*. Certains diptères comme la tachnaire peuvent parasiter les chenilles de pyrale. Des champignons du genre *Beauveria* infectent les chenilles et entraînent des maladies appelées muscardines.
- **Solutions curatives** : Il n'existe pas de solution de lutte curative à proprement parler. La lutte vise :
 - les œufs (à l'aide de trichogrammes)
 - ou les jeunes larves (avec un produit insecticide) avant que celles-ci ne se réfugient dans la plante et occasionnent des dégâts.

Seuil indicateur de risque : de 0,8 à 1 larve par plante, l'automne précédent.

- **Sésamie du maïs - *Sesamia nonagrioides***

Biologie : cf. BSV 1 (mai 2021)

Observation : Le piégeage a permis de capturer **3 papillons** sur l'ensemble des parcelles ce qui est logique au vu des symptômes caractéristiques observés dans toutes les parcelles du réseau. Le pic de vol a eu lieu au mois de juillet.

Evaluation du risque :

La mauvaise gestion des résidus de culture l'année N-1, combinés aux fortes températures durant la nymphose, un hiver sec et l'absence de températures négatives du sol sont des conditions favorables au développement des sésamies. Les risques sont nombreux :

- Perte de densité due à la 1ère génération : disparition des plantes par foyers
- Baisse du Poids de Mille Grains (PMG)
- Casse de tige, verse et difficulté de récolte
- Perte d'épis
- Développement de *Fusarium* de la section *liseola* et augmentation du risque de dégradation de la qualité sanitaire (présence de fumonisines).

Actuellement et au vu des observations des parcelles du réseau, le risque est faible. Il est nécessaire de rester vigilant jusqu'à la récolte.

Gestion du risque : Les parcelles ayant déjà subi des dégâts par la sésamie l'année précédente sont systématiquement attaquées. Rester vigilant dans les régions où la présence du parasite a été importante l'année précédente, particulièrement si l'hiver a été sec sans températures négatives du sol.

Solutions préventives : Au moment de l'implantation de la culture, réaliser un travail du sol.

Après la récolte, broyer les résidus de maïs et extirper les pivots du sol pour favoriser la destruction de la sésamie par les prédateurs et les conditions hivernales. Des mesures prophylactiques (ex : favoriser la rotation des cultures, réaliser un travail du sol et un broyage fin des résidus, drainer les parcelles à risque, favoriser la présence d'auxiliaires en installant des haies, des nichoirs, etc.) réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle. Dans la mesure du possible, la lutte doit être collective.

Solutions curatives

- **Lutte en végétation :**
 - Première génération : Une seule application d'insecticide peut suffire, mais le fractionnement est plus performant car le vol de 1ère génération est généralement assez étalé.
 - Seconde génération : application d'un insecticide par enjambeur ou par voie aérienne.

- **Héliothis – (*Helicoverpa armigera*)**

Biologie et symptômes : cf. BSV 1 (mai 2021)

Observation : Sur l'ensemble des parcelles, **3 papillons ont été capturés**, le pi de vol a eu lieu le mois dernier. Ceci dit, lorsque les épis sont formés, les vers d'Héliothis peuvent être installés à l'intérieur sans que l'on puisse voir les dégâts qu'ils occasionnent.

Évaluation du risque : La conjonction entre la période de vol des papillons, l'émission des jeunes organes fructifères par une culture et de fortes températures, est le principal facteur de risque d'attaque par l'héliothis. Ceci dit, l'Héliothis n'a pas une incidence très grande sur la productivité mais sur la qualité sanitaire (portes d'entrée pour les spores de *Fusarium* de la section *liséola*).

Actuellement et au vu des observations sur les parcelles du réseau, les risques sont faibles mais à surveiller jusqu'à la récolte.

Gestion du risque :

Solutions préventives : Limiter les sites de reproduction en maintenant propres les parcelles et leurs abords (pas ou très peu de dégâts dans les parcelles parfaitement désherbées). Les abords fleuris attirent les papillons qui sont attirés par les fleurs. Favoriser la préservation des auxiliaires.

Solutions curatives : Aucune.

Seuil de nuisibilité : 20 chenilles / m²



Héliothis installé dans un épi

Luzerne

En août, les parcelles de luzerne du réseau sont en pleine production avec des coupes régulières (environ 1 par mois) avec déjà 5 coupes pour la luzerne d'Aléria contre 4 coupes pour la luzerne de Vescovato et de Lucciana.

LE PSEUDOPEZIZA (*Pseudopeziza medicaginis*)

Biologie : cf. BSV 1 (mai 2021).

Observation : taches de pseudopeziza présentes et bien visibles : feuilles touchées dans la partie inférieure des plantes et apparition de taches dans la partie supérieure.

Gestion du risque : Utiliser des variétés résistantes lors des semis et effectuer une coupe précoce

Évaluation du risque : peu d'incidence sur la production

LE PEPPER-SPOT

Biologie : cf. BSV 1 (mai 2021).

Observation : tâches présentes et bien visibles : feuilles touchées dans la partie inférieure des plantes et apparition de taches dans la partie supérieure.

Gestion du risque : Utiliser des semences saines, respecter une rotation de culture et effectuer une coupe précoce. Détruire les résidus culturaux au moment des rotations.

Évaluation du risque : peu d'incidence sur la production

LEV (Virose à Enation de la Luzerne)

Biologie : cf. BSV 1 (mai 2021).

Observation : toutes les plantes sont touchées, les feuilles de la partie inférieure des plantes déformées, gondolées ou plissées.

Gestion du risque : Utiliser des variétés résistantes lors des semis et effectuer une coupe précoce

Évaluation du risque : peu d'incidence sur la production







Symptômes de LEV et momie de puceron



Symptômes de Pseudopeziza sur feuilles de luzerne



Symptômes foliaires du pepper-spot.
Photo Luzerne référence

	Vendredi 10 septembre	Samedi 11 septembre	Dimanche 12 septembre	Lundi 13 septembre	Mardi 14 septembre	Mercredi 15 septembre	Jeudi 16 septembre
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Instable, risque d'averse	Quelques nuages		Risque d'averses parfois orageuses		Risque d'orages	

Pour la période du lundi 13 septembre au jeudi 16 septembre, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les !** La note nationale *Abeilles et Pollinisateurs* reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
 - les macro-organismes ;
 - et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

- **Note Nationale Ambrosie** : L'ambrosie est susceptible d'être observée en Corse. Chaque année, quelques échappées ponctuelles de l'espèce sont signalées au Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) qui maintient une veille active au niveau régional sur les espèces invasives. En cas de présence effective de l'espèce, les plants sont immédiatement détruits par le CBNC qui maintient alors une surveillance de la zone durant les années suivantes. Si vous possédez des informations sur la présence avérée de l'espèce, contacter Y. Petit au CBNC au 04 95 34 55 64 - petit@oec.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.